

# **LE FONDS DE LA CÔTE FRANÇAISE DES SOMALIS PUIS DU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS AUX ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER**

Ève ROY  
Archiviste,  
responsable du fonds de la Côte française des Somalis,  
Archives nationales d'outre-mer,  
Aix-en-Provence.

**Résumé :** Longtemps inaccessible, le fonds de la Côte française des Somalis, constitué de documents rapatriés lors de l'Indépendance de la République de Djibouti, est à présent consultable aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM). Cet article en présente les principales sous-séries et les pistes de recherche qu'elles peuvent recéler.

**Mots-clés :** Côte française des Somalis ; Djibouti ; Océan Indien ; Epoque coloniale ; archives ; recherche

*Abstract: Inaccessible for many years, the found of the French Somali Coast, made up of documents repatriated during the Independence of the Republic of Djibouti, is now available for consultation at the Archives nationales d'outre-mer (ANOM). This article presents the main sub-series and the avenues of research that they may contain.*

**Keywords:** Côte française des Somalis ; Djibouti ; Indian Ocean ; Colonial era ; archives ; research

Le fonds de la Côte française des Somalis (CFS) aux Archives nationales d'outre-mer, dont le classement a été récemment achevé, permet de compléter et d'étayer la connaissance de ce territoire. Jusqu'à une période récente en effet, la recherche sur l'histoire de la Côte française des Somalis s'était toujours construite par déductions et recoupements de sources variées<sup>1</sup>, mais la publication de cet instrument de recherche vient éclairer et préciser certains questionnements demeurés en suspens faute d'accès aux sources.

---

<sup>1</sup> Le travail de Colette Dubois notamment, véritable référence dans le domaine de la recherche sur la CFS, déplore dans son introduction les difficultés d'accès aux sources. Colette DUBOIS, *Djibouti, 1888-1967 : héritage ou frustration ?* Paris, l'Harmattan, 1997.

## I) « CE QUI RESTE D'ARCHIVES À DJIBOUTI EST MALHEUREUSEMENT PEU DE CHOSES »<sup>2</sup>

Le fonds de la Côte française des Somalis est un fonds dit « territorial », ce qui signifie qu'il est entièrement constitué de documents rapatriés d'un ancien territoire français devenu indépendant. Aux Archives nationales d'outre-mer, ces fonds sont distincts mais fort complémentaires des fonds dits « ministériels », issus des archives constituées au sein de l'ancien ministère des Colonies à Paris.

Ce fonds a fait l'objet de deux versements successifs, correspondant à deux étapes de l'indépendance du territoire : le premier en 1968 suite au premier référendum de 1967 et à l'autonomie élargie du territoire, le second en 1980 suite à l'indépendance définitive du territoire et la proclamation de la République de Djibouti en 1977<sup>3</sup>. Ces versements sont le résultat de missions en Côte française des Somalis, effectuées par deux conservatrices du patrimoine françaises, Marie-Antoinette Menier et Elisabeth Rabut, en concertation avec le personnel du gouvernement et les autorités djiboutiennes. La correspondance et les comptes rendus de ces missions, conservés dans les archives du service aux Archives nationales d'outre-mer, permettent de comprendre la structuration des services d'archives en CFS durant la période coloniale. Leur lecture conduit à conclure qu'il n'y a jamais eu à Djibouti d'archiviste ou de service d'archives organisé et que les archives étaient réparties entre différents pôles (Palais du Gouverneur, Services administratifs de Djibouti...) et dispersées dans divers lieux de stockage au sein même des services. Ces conditions de conservation inégales, associées à un climat nocif pour le papier et à des infestations ponctuelles ont conduit à une perte de documents les plus anciens et les plus fragiles.

Lors de leur rapatriement, un important tri a été effectué et des protocoles de conservation ont pu être établis afin de préserver les archives demeurant sur place. La répartition entre les documents conservés en CFS et ceux rapatriés en France s'est faite selon les mêmes modalités que dans les autres ex-territoires français : les archives dites « de souveraineté » ont été transférées en France, celles dites « de gestion » ont été conservées sur place. En d'autres termes, les documents relatifs à l'administration française, au personnel français et aux questions politiques et militaires ont été rassemblés et expédiés par bateau en France, alors que les documents nécessaires à la gestion quotidienne du territoire tels que documents d'urbanisme, cadastre, état civil, relevés cartographiques, etc. sont restés en CFS. L'ensemble des documents conservés à Aix-en-Provence suite à ce partage représentent 112 mètres linéaires comprenant principalement des archives administratives sous forme de dossiers ou de registres, mais aussi de façon plus ponctuelle des brochures, photographies, affiches, coupures de presse et cartes géographiques.

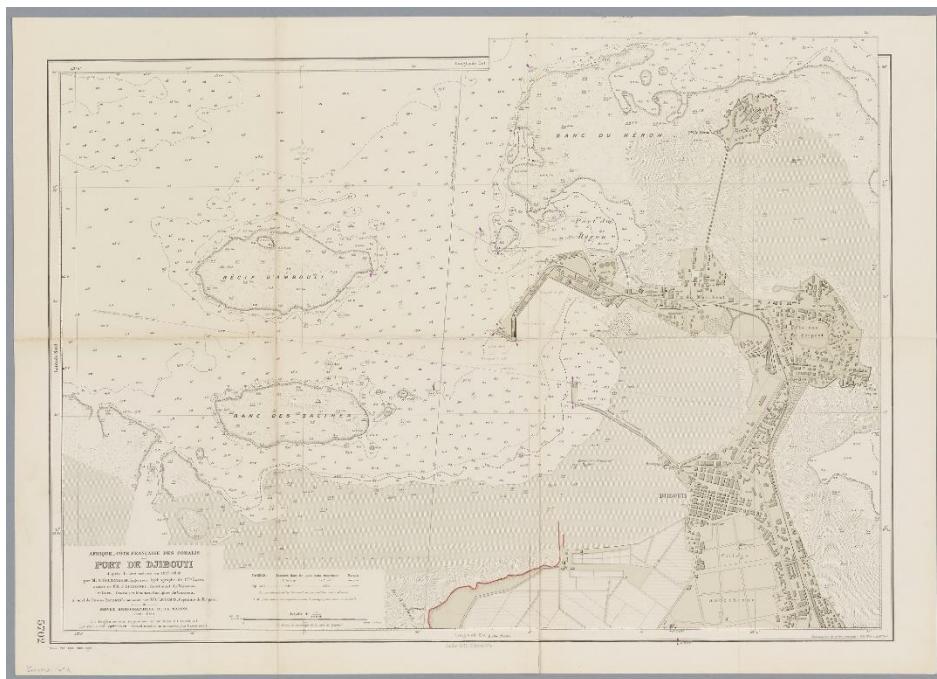
## II) DES PREMIERS TRAITÉS À L'INDEPENDANCE

Le fonds renseigne principalement la période allant de 1930 à la fin des années 1970, mais on y trouve néanmoins certains documents remontant jusqu'en 1884. La période couverte ainsi, soit près d'un siècle, est celle de la présence française en Côte française des Somalis, de la signature du traité avec Hamed ben Mohammed, sultan de

<sup>2</sup> Lettre manuscrite de Louis Saget au ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer, Djibouti, 16 octobre 1966 (ANOM AS 70, dossier 1129).

<sup>3</sup> Pour plus de lisibilité, les deux versements ont été intégrés conjointement à ce nouvel instrument de recherche, permettant de rassembler à la suite des séries jusqu'alors morcelées.

Tadjourah, le 21 septembre 1884<sup>4</sup> à l'indépendance du territoire devenu Territoire français des Afars et des Issas, le 27 juin 1977. Le fonds permet de reconstituer les principales étapes de la constitution et de la mise en place de l'administration du territoire au fil de ce siècle, et notamment pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, période peu renseignée par les fonds connexes (notamment la série géographique CFS, également conservée aux Archives nationales d'outre-mer). On consultera ainsi avec intérêt dans la série E les traités et accords avec les nations dites indigènes, les traités de la France avec l'Italie et l'Angleterre au sujet des frontières et les conventions internationales concernant l'Abyssinie<sup>5</sup>.



**Le port de Djibouti en 1929. FR ANOM CFS D 19**

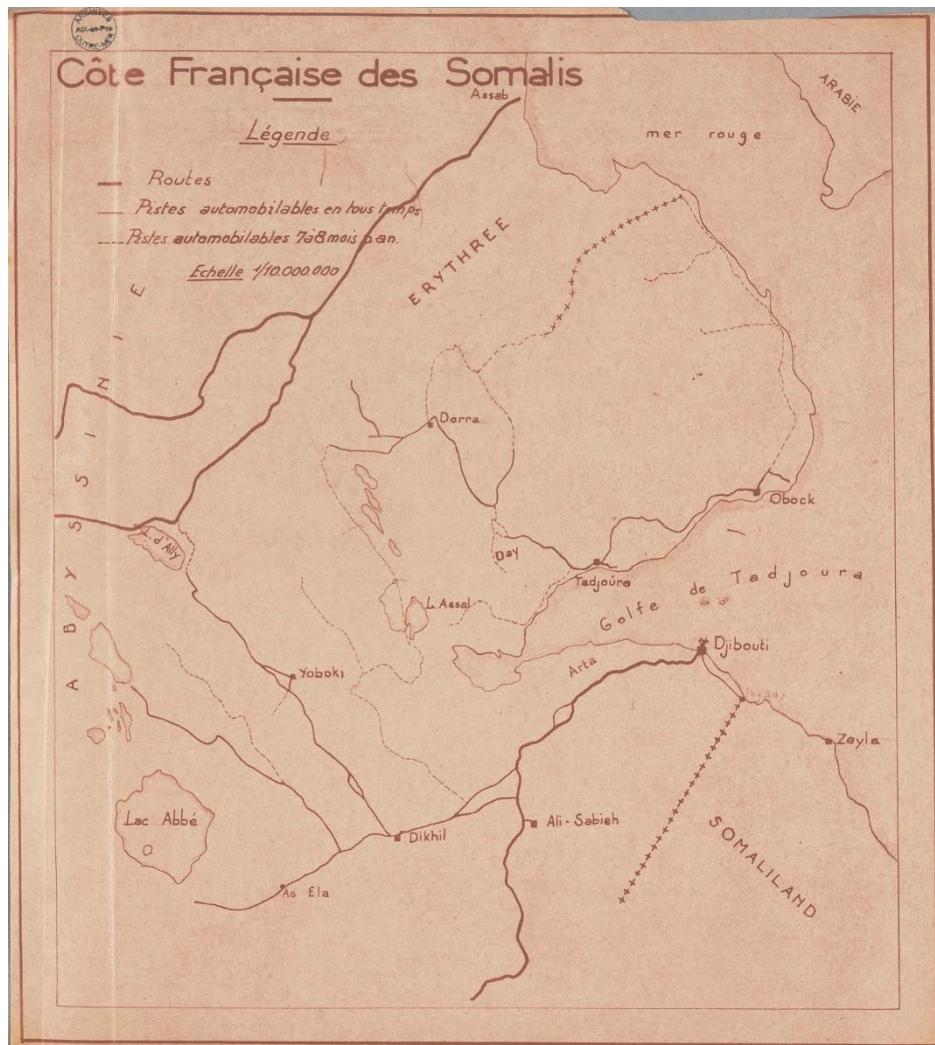
### **III) DES PORTES DE L'ABYSSINIE À LA CÔTE FRANÇAISE DES SOMALIS**

En mars 1862 est signé à Paris le traité reconnaissant à la France l'achat d'une concession autour d'Obock par Jean Thouvenel, ministre des affaires étrangères français et Dini Ahmed Aboubeker, sultan de Raheita, représentant les sultans de Tadjourah et du Gobaad. Pour l'occasion, Dini Ahmed Aboubeker se rend en France à bord de *La Somme*, commandée par Alphonse Fleuriot de Langle. Cette prise de possession du territoire situé au débouché de la Mer Rouge n'est suivie d'une installation effective qu'en 1884 avec la nomination d'un gouverneur, Léonce Lagarde, qui occupera ce poste jusqu'en 1896. Durant son mandat, le gouverneur va œuvrer à élargir le territoire, incluant progressivement tout le pourtour du golfe de Tadjourah, soit la partie la plus à l'ouest du golfe d'Aden, pour atteindre un total de 23 000 km. La ville de Djibouti, développée ex

<sup>4</sup> Le traité le plus ancien entre la France et le territoire de la CFS, concluant la cession d'Obock, est daté du 11 mars 1862, mais n'est pas présent dans ce fonds. Une copie en est conservée dans le fonds de la série géographique CFS, également aux Archives nationales d'outre-mer (CFS 6).

<sup>5</sup> Ces documents anciens, rares et fragiles, peuvent faire l'objet de restrictions de communication en raison de leur état, une demande spécifique ou une consultation sur support numérique seront éventuellement proposées.

*nihilo* sur un site naturel plus propice que celui d'Obock à l'accostage des bateaux, s'imposa rapidement comme le futur chef-lieu d'une colonie, la Côte française des Somalis, qui fut créée par décret du 20 mai 1896. L'importance du port de Djibouti s'accentue encore avec l'achèvement du chemin de fer reliant Djibouti à Addis-Abeba en 1917 : la ville devient alors un véritable point stratégique pour desservir l'empire colonial français et permettre les exportations éthiopiennes, ce que renforcera son statut de port franc en 1949.



**Routes et pistes [vers 1940]. FR ANOM CFS E 5**

Dans le même temps, le territoire est structuré par la création de « postes », à vocation d'abord militaire (poste de Djibouti, 1914, poste d'Obock, 1916) puis plus administrative (postes de Tadjourah et de Dikhil, 1927). Dès 1928, avec la création du « cercle » de Djibouti, la notion de « circonscription administrative » voit le jour. Les anciens postes répartis sur le territoire de la CFS deviendront progressivement des cercles à leur tour.

La Côte française des Somalis est successivement colonie française jusqu'en 1946 puis territoire d'outre-mer de 1946 à 1977. En 1946, les quatre cercles du territoire sont situés à Djibouti, Dikhil, Ali Sabieh (créé en 1939) et Tadjourah (englobant l'ancien poste d'Obock), ces quatre villes devenant des chefs-lieux.

En mars 1967, suite à un premier référendum, le territoire est doté d'une autonomie élargie et prend le nom de Territoire français des Afars et des Issas. Il devient république indépendante suite à un second référendum en juin 1977.

#### IV) LE FONDS DE LA CÔTE FRANÇAISE DES SOMALIS

Le fonds territorial de la CFS est un fonds à dominante administrative, et est constitué pour plus de la moitié de collections de correspondance et d'arrêtés et décisions très complètes, rassemblés dans la sous-série CFS A. Ces sources, qui peuvent sembler répétitives et déroutantes pour le chercheur, s'avèrent précieuses pour qui souhaite retracer précisément le fonctionnement de l'administration et du pouvoir politique. Associés aux fonds ministériels conservés aux Archives nationales d'outre-mer<sup>6</sup>, ces documents permettent de reconstituer pour plusieurs décennies une actualité administrative quasi quotidienne, en associant les courrier émis par le ministère à ceux rédigés dans le territoire, y compris à titre confidentiel. Autour d'un épisode historique marquant – rédaction d'un traité, conflit frontalier, préparation d'une échéance politique – la correspondance permet de « prendre le pouls » du territoire grâce à une bonne connaissance de l'état d'esprit et des mesures mises en place par les équipes administratives et politiques.

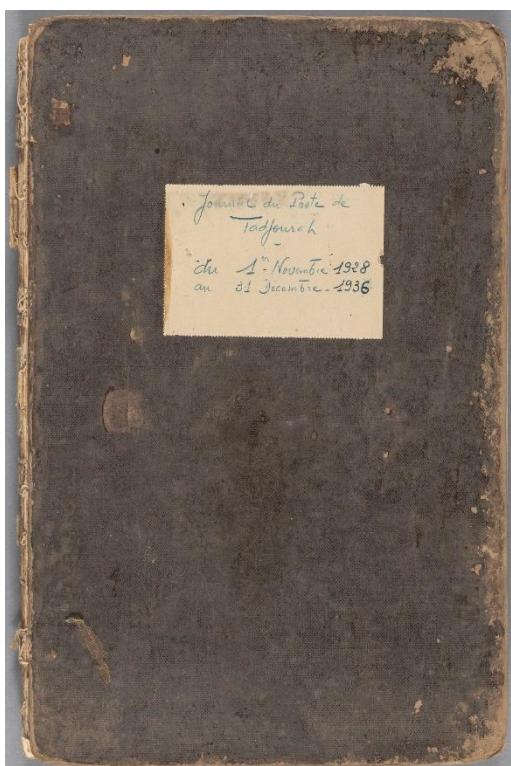
Toujours dans la sous-série CFS A, intitulée « Fonds des gouverneurs », on découvrira avec intérêt les « papiers des gouverneurs », rassemblés par les cabinets de ces derniers ou relevant de documentation réunie par les gouverneurs eux-mêmes, principalement pour la période allant de 1946 à 1964. Ces papiers concernent cinq gouverneurs successifs : Paul Siriex (en poste de 1946 à 1950), Numa Sadoul (en poste de 1950 à 1954), René Petitbon (1954-1957), Jacques Compain (1958-1962) et René Tirant (1962-1966). Ces documents sont fort lacunaires comparés aux quelque soixante-dix gouverneurs ayant exercé leurs fonctions en CFS. Nombre d'entre eux ayant eu des mandats très courts – souvent moins d'une année d'exercice – leurs archives se retrouvent dans la correspondance et les documents du cabinet, mais ils ne semblent pas avoir constitué de fonds documentaires spécifiques. Pour les cinq gouverneurs concernés par cette partie de la sous-série A, les fonds sont divers et inégaux, certains concernant notamment des dossiers importants dans lesquels le gouverneur en poste semble s'être impliqué plus fortement, comme c'est le cas pour les négociations et les travaux de la ligne du Chemin de fer franco-éthiopien (CFFE) pour le gouverneur Compain. Pour la période allant de 1957 à l'indépendance, ce fonds contient également les archives du Conseil de Gouvernement, qui assura suite au référendum de 1967 le fonctionnement du territoire durant la période de préparation à l'indépendance. Ces sources sont complétées par celles du second pilier du fonctionnement civil du territoire, la Chambre des députés, qui existera quant à elle de 1965 à 1977. Le fonds conserve de la documentation relative aux élections ayant permis sa création et la collection complète des procès-verbaux des séances.

La sous-série CFS B « Cabinet Civil » complète cette première sous-série. On y trouve, pour une période allant de 1916 à 1977, nombre d'éléments sur le travail du

---

<sup>6</sup> Voir notamment les séries 1 CORR et 2 CORR, les séries 1 TEL et 2 TEL, la série des missions (MIS) et la série des Traité (40 COL).

Cabinet et des chefs de Cabinet, notamment sur les affaires politiques, les services de surveillance et d'écoutes, et la gestion de l'information dans le territoire. Composée principalement de correspondance, cette sous-série réserve au lecteur assidu des éléments intéressants, notamment dans les boîtes contenant de la correspondance confidentielle<sup>7</sup> ou le contenu des valises diplomatiques de l'époque.



**Journal du poste de Tadjourah du 1<sup>er</sup> novembre 1928 au 31 décembre 1936. Page de garde. FR ANOM G 21**

l'air, armée de mer. Au plus près du terrain, on y découvre la gestion et le fonctionnement de la milice locale, de la gendarmerie et, plus tardivement, du Secrétariat permanent à la défense nationale et du Groupement nomade autonome.

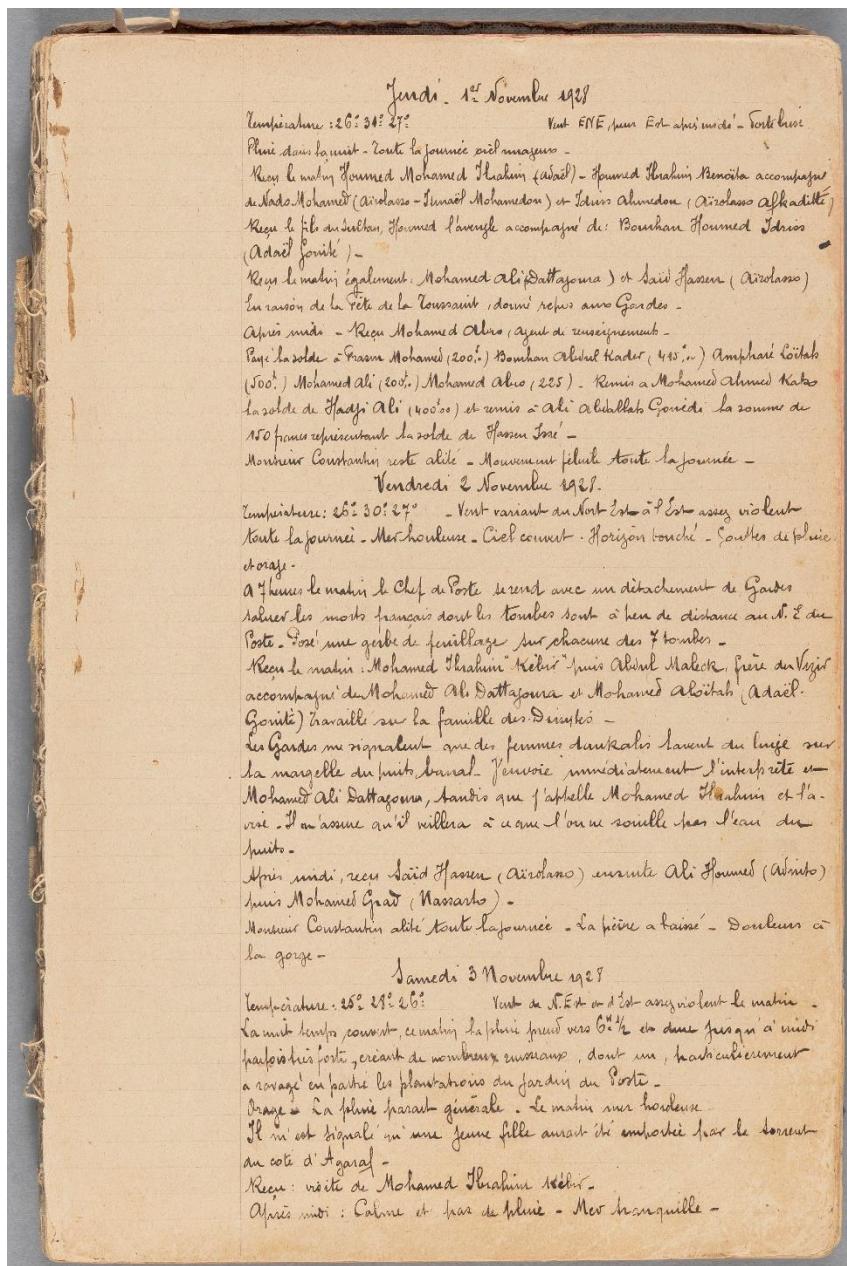
Notons que la période de la Seconde Guerre mondiale comporte d'importantes lacunes et que les documents conservés sont souvent dans un état préoccupant. Leur intérêt demeure cependant, notamment en raison des enjeux liés à l'occupation et à la France Libre dans les territoires coloniaux. Les collections de correspondance de la sous-série du Cabinet militaire offrent l'occasion de reconstituer en partie la période complexe des années 1940-1942 et de résituer la CFS dans l'échiquier impliquant les nations

<sup>7</sup> Les boîtes les plus récentes peuvent être concernées par une communicabilité bloquée jusqu'en 2025, se référer à l'instrument de recherche.

<sup>8</sup> *Ibidem*.

Cette sous-série est complétée par la suivante, CFS C « Cabinet militaire ». La présence de sources dites militaires au sein d'un fonds principalement administratif peut surprendre, mais elle est logique quand on connaît la structuration des services des gouverneurs. En effet, en plus de l'Armée, dont les archives sont aujourd'hui conservées par le Service historique de la Défense, les territoires étaient dotés de Cabinets militaires placés auprès du gouverneur. Le territoire de la CFS, place stratégique aux portes de l'Océan Indien, était logiquement doté d'un tel cabinet, garant à la fois de la mise en place des directives ministérielles sur le territoire et de la gestion administrative des centres militaires et du personnel. Dans cette sous-série renseignant la période allant de 1932 à 1977, on apprend ainsi par le biais de correspondance en partie confidentielle<sup>8</sup>, de collections d'arrêtés et de décisions et par les documents dits des « affaires militaires » comment ce service était structuré et fonctionnait. Parmi les sujets renseignés dans cette sous-série, on notera l'intendance, les décorations, les affaires sociales, ou encore les Anciens combattants. On y apprend également comment étaient gérées conjointement les trois armées : armée de terre, armée de

allemandes, italiennes, anglaises et françaises. Le ralliement tardif au régime vichyste, puis les étapes progressives de la Libération, y sont renseignées.



Journal du poste de Tadjourah du 1<sup>er</sup> novembre 1928 au 31 décembre 1936.  
1<sup>ère</sup> page. FR ANOM G 21

Au-delà des opérations militaires, des questions de carrière du personnel ou des questions de défense qui sont évoquées dans la sous-série CFS C, le fonds contient également, pour de brèves périodes, des éléments de connaissance topographiques

permis par les missions du cabinet militaire : reconnaissance de routes et de pistes, recherches de points d'eau, missions géographiques, abornement de frontières, etc. Cet aspect des sources militaires est complémentaire des dossiers relatifs aux missions cartographiques, géographiques et de reconnaissance menées par le Bureau d'étude (sous-série CFS E, en particulier CFS E4, E5 et E6).

Les informations de la sous-série du Cabinet militaire rejoignent celles collectées au niveau des « Cercles », circonscriptions administratives au cœur des territoires, dont quelques rares dossiers nous sont parvenus et constituent une portion de la sous-série du Bureau d'études (CFS E) et l'ensemble du contenu de la sous-série CFS G, précieuses pour comprendre l'histoire du territoire et de sa gestion. On y parcourra ainsi, outre la correspondance, les rapports de renseignements sur les territoires proches des Cercles de Dikhil, Ali Sabieh, Obock, Tadjourah et Djibouti. Ces documents, précieux pour relever des informations prises au plus près des populations locales et notamment nomades, sont très lacunaires et très inégaux, ils ne renseignent souvent que quelques années, mais les rapports et les journaux de postes demeurent précieux et éclairants pour pouvoir retracer l'histoire de la CFS dans sa diversité territoriale.

La seconde partie de la sous-série CFS E s'avère tout aussi intéressante. Elle concerne les études dites « extérieures », donc principalement les questions frontalières. On y trouve les traités fondateurs du territoire évoqués plus haut, mais également nombre de textes, accords et correspondances relatifs à la définition des frontières. Cette approche géopolitique, traitée notamment dans l'ouvrage de Simon Imbert-Vier *Tracer des frontières à Djibouti*<sup>9</sup> dès 2011 alors que le fonds était en cours de classement, se trouve à présent plus complètement documentée. Les relations entre la CFS et ses voisins directs tels que l'Ethiopie et la Somalie, ou avec des pays d'Afrique ou du Golfe persique (Aden, le Kenya, le Soudan, le Somaliland, les Émirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, le Yémen, etc.) y sont renseignées. On consultera également avec intérêt les dossiers de renseignements établis par le Bureau d'études au sujet des pays frontaliers, ou les dossiers de surveillance concernant la population vivant en CFS. Les questions sensibles de la gestion du territoire y sont centrales : situation politique, sûreté, associations et syndicats, cultes, enseignement, contrôle de la presse, etc. Ces données permettent de prendre la mesure de l'important contrôle mis en place durant la période coloniale, et de l'accentuation de cette vigilance aux abords de la période d'indépendance. Les mouvements de libérations africains de l'époque tels que l'Organisation unitaire africaine (OUA), le Front de libération de la Côte Somalie (FLCS), la Ligue populaire africaine, l'Union nationale pour l'Indépendance et bien d'autres ayant fait l'objet d'une surveillance de la part de ce service, ils s'en trouvent documentés dans le fonds, offrant ainsi une vision assez complète du paysage politique effervescent des années 1960 et 1970 en Afrique. On trouve également dans les dossiers du Bureau d'Etudes des notes de renseignements individuels établies durant la période de pré-indépendance. La surveillance de la circulation des personnes (titres de séjours, demandes de visas, contrôle des passagers, pèlerinages) est quant à elle surtout documentée, dans cette sous-série ainsi que dans la sous-série F « Affaires administratives », pour une période allant des années 1930 à 1950.

Enfin, les deux grandes infrastructures créées en Côte française des Somalis durant la présence française, le port de Djibouti et la ligne de chemin de fer reliant

---

<sup>9</sup> Simon IMBERT-VIER, *Tracer des frontières à Djibouti : des territoires et des hommes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, Karthala, 2011.

Djibouti à Addis-Abeba, sont documentées dans la sous-série des Affaires générales (CFS D), mais sont présents de fait dans d'autres sous-séries, car ce sont des sujets transversaux dont les enjeux étaient multiples. Ces deux chantiers puis équipements territoriaux pourront, par l'accès à ces nouveaux documents, être mieux compris et analysés. Les incidents, grèves, questions de personnels, sont notamment renseignés, ainsi que les questions techniques et budgétaires. Quelques brochures, cartes et photographies viennent compléter cette documentation largement chiffrée, et pourront être complétés par les photographies de l'iconothèque des Archives nationales d'outre-mer, en particulier le fonds de l'Agence de la France d'Outre-mer, coté en 30 Fi et 31 Fi.



**Djibouti. Vue de la rade et des bâtiments autour, 1922. FR ANOM 8Fi 343/15**

**Voir également en quatrième de couverture : Djibouti. Un coin du marché aux bestiaux, 1922. FR ANOM 8Fi 343/35**

## **V) LES ARCHIVES CONSERVÉES À DJIBOUTI APRÈS 1977**

Dans son compte-rendu de mission, en 1978, Elisabeth Rabut notait : « À ce jour, une fois passé le stade de conservation dans les bureaux, les archives (depuis 1945 ?) sont stockées en vrac dans une salle à l'extrémité du bâtiment du service topographique ; les épis métalliques étant combles, les dossiers suivants gisent à terre. » Son rapport préconisait de meilleures conditions matérielles de conservation et d'utilisation des documents, et la création de postes de documentalistes. Ses conclusions, ainsi que celles du Centre culturel français de Djibouti et du chef de la Mission de Coopération, furent transmises au Président de la République de Djibouti, nouvellement élu. Au cours des décennies qui suivirent, il semble que les services d'archives se soient structurés quant aux archives récentes, mais que des problématiques de conservation pour les documents les plus anciens aient perduré. Le nouveau bâtiment des Archives et de la Bibliothèque nationale de Djibouti, inauguré en 2019, devrait permettre aux chercheurs d'accéder aux

sources demeurées à Djibouti, complétant ainsi une approche historique et documentaire longuement fractionnée.

## SOURCES COMPLÉMENTAIRES

### - Aux Archives nationales d'outre-mer

Inspection générale des travaux publics (XIX<sup>e</sup> siècle-1965)

Comité des travaux publics des colonies (1890-1937)

Fonds privés

Papiers Ferry FR ANOM 49 PA

Bibliothèque

TFAI Actualité : photo-journal, Djibouti : Service de l'information des TFAI, janvier-novembre 1973 FR ANOM BIB SOMPOM C1482

Iconographie

Base Ulysse

### - Aux Archives nationales de France, site de Pierrefitte-sur-Seine

Série Justice, Direction des affaires civiles et du sceau (1840-1964)

### - Aux Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Série Affaires politiques

Correspondance politique et commerciale (1896-1918)

Afrique (1895-1914) 123CPCOM

Afrique orientale (1897-1914) 128CPCOM

Ethiopie (1897-1914) 160CPCOM

Guerre 1914-1918, Afrique 1CPCOM1501-1CPCOM1649

Série K-Afrique - Côte française des Somalis (1918-1939) 63CPCOM

Guerre 1939-1945, Londres, Comité national français, Djibouti Côte française des Somalis (avril 1941-décembre 1943) 18GMII

Afrique après 1944 :

49 QO Afrique-Levant. Généralités (1944-1952), voir Côte française des Somalis et Ethiopie

Série Affaires économiques et commerciales

Correspondance consulaire et commerciale : 1CCC et 2CCC Addis Abeba (1898-1901), Aden (1858-1901)

### - À la Bibliothèque nationale de France

Album de photographies de la mission de Bonchamps à Djibouti et en Ethiopie (1897)

### - Au musée du quai Branly - Jacques Chirac

Mission Dakar-Djibouti Griaule-Leiris